

Quelques données sur la Pologne forestière [suite et fin]

Autor(en): **Badoux, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **82 (1931)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784711>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mélangé au hêtre dans la partie supérieure de l'Aigoual. A ces diverses essences correspondaient naturellement leurs associations particulières d'arbrisseaux et de plantes qui rendent l'exploration de ce massif complexe aussi intéressante pour le botaniste que pour le forestier.

Les conditions climatiques de ce massif montagneux devaient singulièrement compliquer la tâche du reboiseur, comme elles rendent difficiles la reconstitution forestière de la garrigue, cette autre sylvie de chêne vert, ruinée par le feu de l'homme et ses troupeaux, qui s'étend dans la plaine nîmoise. En haut — Aigoual veut dire le mont de l'eau — il pleut énormément, à tel point qu'à l'observatoire, construit au point culminant, on enregistre une moyenne annuelle de 3.300 mm de précipitations hygrométriques avec deux à trois mois de sécheresse presque absolue. En bas, le régime est absolument opposé avec pluviosité raréfiée, accusant environ 750 mm par an, concentrée sur deux courtes périodes automnale et printanière.

En ce qui concerne la température moyenne, on note 15° 33 à Montpellier et seulement 4° 64 au sommet de l'Aigoual. On jugera par ces chiffres de l'âpreté du climat de ce territoire montagneux.

A. Barbey.

(A suivre.)

Quelques données sur la Pologne forestière.

(Suite et fin.)

Exportation du bois. L'exportation n'a cessé, depuis la fin de la guerre, d'aller en augmentant, en particulier celle des bois ouvrés. La part de ces derniers, minime en 1920 et 1921, s'est élevée en 1922 à 65 % et, dans la première moitié de 1925, jusqu'à 74 % du volume total exporté. Avant et immédiatement après la guerre, l'Allemagne en était le débouché principal. Puis survint une guerre douanière, à la suite de laquelle les sciages polonais prirent surtout le chemin de l'Angleterre. A partir de 1925, c'est celle-ci qui vient en tête pour cet assortiment.

Après cette rapide esquisse de la répartition des forêts polonaises, de leur production et de leur mise en valeur, il nous reste à examiner brièvement la formation du personnel forestier supérieur et les publications concernant la forêt.

Enseignement forestier supérieur et expérimentation forestière. La Pologne possède aujourd'hui trois hautes écoles pour l'enseignement forestier. Ce sont :

- a) La section de sylviculture de l'Institut supérieur d'agronomie, à *Varsovie*.
- b) La section d'agriculture et de sylviculture de l'université de *Posen* (Posnan).
- c) La section d'agriculture et de sylviculture, de l'Ecole polytechnique de *Lwow*.

En matière d'expérimentation fonctionne, auprès du Ministère de l'agriculture et des domaines de l'Etat, une *commission de recherches scientifiques des forêts*, à Varsovie.

Il faut citer encore, parmi les institutions commerciales, industrielles et sociales :

1. Une *bourse des bois*, à Bydgoszez, dans le plus important centre forestier de la Pologne.
2. Une *Union professionnelle des sylviculteurs de la République polonaise*, avec siège à Varsovie.
3. La *Société forestière de la Petite Pologne*, avec siège à Lwow.

Publications professionnelles périodiques. Ces périodiques sont au nombre de 7 :

- 1° *La forêt polonaise* (Las Polski), organe de l'Union professionnelle des sylviculteurs; revue mensuelle paraissant à Varsovie.
- 2° *Sylvan*, organe de la Société forestière de la Petite Pologne; revue mensuelle paraissant à Lwow.
- 3° *Revue forestière*; mensuelle, paraissant à Poznan.
- 4° *Le marché du bois* (Rynek Drzewny); revue commerciale bi-mensuelle, paraissant à Poznan.
- 5° *Echos de la forêt* (Echa lesne); revue mensuelle pour les gardes forestiers. Organe de l'Union professionnelle des sylviculteurs de la République polonaise; paraît à Varsovie.
- 6° *Le garde forestier* (Straz lesna); revue mensuelle. Organe de l'Union des gardes forestiers; paraît à Varsovie.
- 7° *Holzexporteur*. Revue commerciale bi-mensuelle, publiée en allemand, en polonais et en anglais; paraît à Dantzig.

Il nous reste à examiner, pour achever cette rapide incur-

sion en Pologne forestière, ce qui a été fait dans le domaine de la protection de la nature. Et si nous l'avons gardé pour la bonne bouche, c'est que la Pologne s'y est distinguée. Incontestablement, elle est parmi les pays européens un de ceux où, depuis la guerre, on a le mieux réalisé toute l'importance de cette question.

Protection de la nature. Parcs nationaux, réserves forestières.

Le premier ministre polonais de l'instruction publique, M. X. Prauss, s'est intéressé vivement à la question, si bien que le gouvernement élaborait le projet d'une loi sur la protection de la nature. Celui-ci n'ayant pas rencontré un appui suffisant, on se borna à créer un organe consultatif auprès du Ministère de l'instruction publique. C'est ainsi que fut constituée, au commencement de 1920, la « Commission provisoire pour la protection de la nature », composée de 20 membres et présidée par M. W. Szafer, professeur de botanique à l'Université de Cracovie. Cet organe central mit sur pied des commissions provinciales, dans les villes universitaires, et nomma des délégués dans toutes les régions de la République.

Le 10 juin 1925, suivant un arrêté du gouvernement, cette commission fut constituée définitivement et reçut le nom de *Conseil national pour la protection de la nature*. Son président est délégué du ministre de l'instruction publique; fonctionnaire permanent, il en est l'organe officiel et responsable. C'est aujourd'hui encore M. Wladyslaw Szafer.

Examinons maintenant quelle a été, pendant les dix années de son existence, l'activité du Conseil national. Il n'y a pas exagération à dire qu'elle fut intense et féconde en résultats heureux.

a) En vue d'une active propagande, elle a édité un périodique annuel : *Protection de la nature (Ochrona Przyrody)*¹ et plusieurs brochures populaires ou scientifiques.

¹ Le tome 10 d'*Ochrona Przyrody* est un beau volume,, grand-in-8°, de 310 pages, avec 51 illustrations dans le texte et 16 planches hors texte, d'exécution admirable. Il comprend des mémoires, puis des articles sur l'organisation internationale de la protection de la nature et, enfin, des renseignements sur ce qui se fait à l'étranger dans ce domaine. Le tome 9 (1929) contient une notice très complète sur la protection de la nature en Suisse, signé de M. le D^r M. Sokolowsky, dont nous avons eu le plaisir de faire la connaissance lors d'un séjour pour études qu'il fit en Suisse, en 1929. Le volume s'achève par un résumé en français de 11 pages.

b) Elle a dressé l'inventaire des monuments naturels et procédé à la mise en réserve de quelques régions dans les domaines de l'Etat.

Les parcs nationaux ainsi créés sont à ce jour les suivants :

1° Le *parc national des Monts Tatras*, au sud de Cracovie, le long de la frontière tchécoslovaque, et dont le plus haut sommet s'élève à 2663 m.¹ Etendue totale 620 km², dont 170 forment une réserve complète. La forêt, au-dessus de 1500 m d'altitude, est formée surtout de pins de montagne. On y rencontre le chamois, la marmotte, l'ours, le lynx, le cerf, le daim, l'aigle, etc.

2° Le *parc national des Piénines*, sur la rive droite du Dunajec, non loin du précédent. Ce fut d'abord une réserve privée, comprenant les ruines d'un château. En 1928, le gouvernement polonais se décide à en acheter la plus belle partie, acquisition qui fut complétée en 1929. Aujourd'hui, il a une étendue de 386 ha; c'est à son intérieur que se trouve la cime la plus haute des Piénines : les Trois Couronnes, à 982 m d'altitude.

3° Le plus connu de ces parcs nationaux est celui de *Bielowieza*, au nord-est de Varsovie, au centre d'une vaste région boisée qui, au temps de la domination russe, était forêt de la Couronne.² Grand de 4600 ha, il héberge surtout des pins, chênes, hêtres et aunes. Nombreux sont les spécimens de taille gigantesque. On y tente des essais de réintroduction du bison qui y a été exterminé pendant la dernière guerre.

Non loin du parc, il a été aménagé, dans la forêt de *Bielowieza*, deux réserves en vue de conserver des peuplements intéressants du sapin blanc et du pin sylvestre.

4° Le *parc national de Czarnohora*, dans les Carpathes, au sud de Lwow (Lemberg), à la frontière de la Tchécoslovaquie. Grand de 832 ha, dans une forêt domaniale, il est prévu de l'agrandir considérablement. Son point le plus élevé est à 2057 m.

¹ M. *Marjan Sokolowsky* a publié, en 1928, une étude sur la limite supérieure de la forêt dans le massif des Tatras. (*O Gornej granicy lasu W. Tatrach.*) Cette brochure de 188 pages comprend 60 figures dans le texte et une carte. Elle s'achève par un résumé en français de 23 pages.

² Il faut signaler ici la monumentale monographie de M. *Jozef Paczoski* : *Lasy Bialowiezy* (Die Waldtypen von Bielowieza), parue à Posnan, en 1930. Un volume in-8° de 575 pages, avec 6 planches hors texte.

Dans ses nombreuses forêts vierges, où prédomine le pin de montagne, ours et loups y prennent encore leurs ébats.

Dans une plaquette fort bien illustrée de M. W. Szafer, et consacrée aux parcs nationaux de la Pologne, ce pionnier de la protection de la nature récapitulait comme suit les résultats acquis à ce jour dans ce pays :

6 parcs nationaux, d'une étendue de 25.196 ha,
48 réserves forestières, d'une étendue de 5.469 ha,
35 réserves dans le steppe, d'une étendue de 330 ha.

Ne voilà-t-il pas un résultat très réjouissant ! D'autant plus qu'il est prévu d'agrandir plusieurs des parcs existants. Et pour cela les dirigeants du Conseil national ont eu l'heureuse idée de s'entendre avec les Etats voisins, la Tchécoslovaquie et la Roumanie. Un congrès a eu lieu, à cet effet, les 13 et 14 décembre 1929, à Cracovie. Les décisions prises alors par les délégués officiels des trois pays en cause permettent les plus belles espérances.

Ce qui précède peut suffire pour montrer que la Pologne déploie une activité remarquable dans ce domaine de la protection de la nature. Elle est à l'avant-garde et un exemple que plusieurs pays européens seraient bien inspirés de suivre.

H. Badoux.

Notre première petite sécherie publique de graines forestières.

Ainsi que cela fut annoncé à l'assemblée annuelle de la Société forestière suisse le 15 septembre dernier,¹ à Lucerne, la première petite sécherie publique de graines forestières subventionnée par la Confédération a été récemment édifiée à l'Untermatt, près de Berne-Bümpliz. Elle a pu être créée grâce à l'obligeant concours prêté par le Conseil et l'Inspection des forêts de la commune bourgeoise de Berne. Les essais auxquels il a été nécessaire de se livrer, avec les quantités fort modestes de graines d'épicéa, de pin de montagne et de mélèze dont on disposait, sont maintenant terminés; le moment nous semble donc venu de faire connaître avec quelque détail au personnel forestier et aux autres intéressés les installations et le fonctionnement de l'établissement dont il s'agit.

La machinerie est logée dans un petit bâtiment construit ad hoc,

¹ Voir le procès-verbal de l'assemblée dans le « Journal forestier suisse », 1930, page 304.